



Programme de formation : Autorisation de conduite R386 Plateforme Elévatrice Mobile de Personnes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Etre capable d'utiliser une plateforme élévatrice mobile de personne en sécurité
- Etre capable d'accéder à des emplacements spécifiques et évoluer en hauteur en sécurité
- Assurer la maintenance de premier niveau des PEMP utilisées.

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions.
Etre âgé au minimum de 18 ans. Toute personne présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 participants à 8 personnes par groupe

Validité : 5 ANS

DURÉE : Module « mise à jour des compétences » : 1 jour soit 07 heures
Module Initial : 2 jours soit 14 heures

LES POINTS ABORDÉS :

- Le conducteur P.E.M.P, rôle et responsabilités.
- Différents types de P.E.M.P.
- Règlementation.
- Capacité de levage, Règles de sécurité en utilisation des types de matériels
- Consignes d'entretien - contrôle et vérifications.
- Les gestes de commandement.
- Les charges poids et centre de gravité, l'équilibrage des charges.
- L'organisation des exercices de conduite de plateforme élévatrice
- La notation de la conduite dans les conditions de travail du stagiaire.
- Mise en pratique sur site avec parcours sécurisés et différents selon les scénarios sélectionnés par le formateur.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne devant utiliser une plateforme élévatrice mobile de personnes (par exemple : animateurs de prévention et de sécurité, Agents de maîtrise, Chefs de poste, Chefs d'équipe, ayant une connaissance pratique de la manipulation de l'engin, Employés de manutention...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :

Un vidéo projecteur sera utilisé, un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle de formation. Echange d'expérience avec les stagiaires, étude de cas et vidéos suivi d'une mise en pratique sur site sélectionné avec la nacelle correspondant à la catégorie du passage d'examen.

Plusieurs scénarios seront réalisés afin de permettre au stagiaire d'évoluer dans différentes situations qui pourraient lui arriver suite à la formation.

MOYENS MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session et une épreuve certificative est réalisée à l'issue de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une attestation de conduite de plateforme élévatrice de personne.